



Communiqué de presse du 29 août 2023

Vers un plan social déguisé à Capgemini Cherbourg ?

La première Entreprise de Services du Numérique du CAC 40 n'aura même pas attendu 10 ans avant de tout perdre. En cause, sa vision court-termiste pour le profit.

L'annonce est tombée fin juillet, Capgemini perd le contrat Infogérance SOF (SInergie-Orano - Framatome). Ce qui veut dire qu'avant fin 2024, sur 200 salarié-es qui restent du site de Cherbourg, nous serions 100 à ne plus avoir d'activité avec ce client ! Mais pas d'inquiétude nous dit la direction, on va pouvoir replacer tout le monde ...

Signé en 2014, le contrat SOF garantissait 1 milliard d'euros sur 10 ans !

L'achat par Capgemini d'Euriware, filiale informatique d'Areva, découlait directement de ce contrat. C'était la poule aux œufs d'or ! Souvenez-vous à cette époque, la direction avait des arguments : "Surtout n'ayez aucune inquiétude, les 500 salarié-es conserveront leur emploi d'autant plus que Cherbourg va devenir le centre mondial de cybersécurité !" et bla-bla-bla et bla-bla-bla... Tout un tas de mensonges qui visait à nous endormir. La CGT Capgemini a régulièrement alerté et interrogé sur cette gestion et sur l'absence de perspectives.

L'échéance était connue, la perte du contrat semblait fatale... **La crainte est que cette perte de contrat induise des pertes d'emplois.**

Connaissant les méthodes du groupe Capgemini, comment avoir confiance en une direction qui ne défend pas l'emploi, qui ne voit que ses bénéfices et sacrifie les salarié-es. Car Capgemini exploite très bien la gestion "du cas par cas", soit un plan social déguisé, pour gérer ces situations.

C'est pourquoi, la CGT demande à Capgemini, quels moyens et notamment financiers vont être engagés pour garder les 100 emplois sur Cherbourg ? Quels moyens pour repositionner des salarié-es qui, pour la majorité, travaillent depuis plus de 20 ans sur ce contrat ? Nous exigeons des garanties de non licenciements ou départs forcés.

Jeudi 31 août, la direction invite les salarié-es à discuter de la non-reconduction du contrat autour d'un buffet dînatoire ! C'est ce moment que la CGT Capgemini a choisi pour lancer sa première action !

**Rdv à partir de 17h30 devant le site Capgemini :
25 avenue de Tourville à Equeurdreville , 50120 Cherbourg-en-Cotentin**

Contacts :

Déléguée syndicale CGT Capgemini
Marie-Emmanuelle Guilbert Vasselin
0636075166
megv@cgt-capgemini.fr

Délégué syndical central CGT Capgemini
Emmanuel Bianchi
0689556474
dsc@cgt-capgemini.fr